

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des Décisions du Bureau Communautaire

Nombre de :

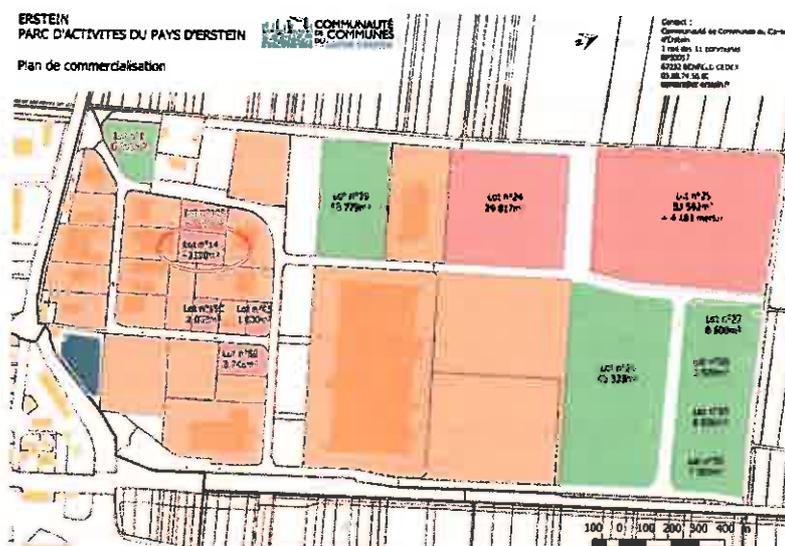
- Membres du bureau en exercice : 29
- Membres présents : 26
- Membres absents : 3

**SEANCE DU
MERCREDI 7 AVRIL 2021**

Point 3

ECONOMIE - Parc d'Activité du Pays d'Erstein - Tranche 1 - Vente CCCE / GT IMMO - Lot n°14B

La société GT GROUP dirigée par M. FISCHBACH souhaite acquérir la parcelle lot n°14B du Parc d'Activités du Pays d'Erstein à ERSTEIN, 2nde tranche d'une surface totale d'environ 3 300 m².



Présentation de l'entreprise

Créée en 2007 par M. Guillaume FISCHBACH, la SAS GT GROUP est spécialisée dans la vente en ligne de matériel de jardinage via son site www.gt-garden.com et de matériel pour forains via le site internet www.forain.com.

Sa clientèle est composée de particuliers et de professionnels au niveau national.

Depuis 2018, l'entreprise GT GROUP est implantée sur le Parc d'Activités du Pays d'Erstein où elle exploite un local d'activités de 2 200 m² :

- 1800 m² ont été construits lors de l'implantation en 2018,
- 400 m² ont été construits en 2020 pour répondre à l'augmentation de l'activité.

Au 31/12/2020, l'entreprise réalise un chiffre d'affaires de 7,4 M€ et emploie 9 salariés.

Intentions du dirigeant

M. FISCHBACH envisage de créer une activité de vente en ligne de tuyau d'arrosage à la marque commerciale « Huggy Tuyau ». Les locaux actuels étant saturés, il projette de construire de locaux supplémentaires sur la ZAE du PAPE à Erstein.

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20210420-DEC-2021-011-AI
Date de télétransmission : 20/04/2021
Date de réception préfecture : 20/04/2021

Le projet de construction serait porté par la SCI de M. FISCHBACH (GT IMMO) qui sera chargée :

- d'acquérir un terrain de 33 ares minimum,
- de construire 2 000 m² de locaux d'activités,
- de louer les locaux à la société GT GROUP.

Le budget du projet immobilier (terrain + bâtiment) est fixé à 1,2 millions d'euros HT.

Ce projet devrait s'accompagner de 6 créations d'emploi sous 3 ans.



Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- d'approuver le principe de la cession du lot n°14B de la 1^{ère} tranche du Parc d'Activités du Pays d'Erstein à ERSTEIN, d'une surface d'environ 3 300 m² (sera confirmée par arpentage), au prix de 43 € HT par m² (soit 141 400€ HT), majoré de 20 000€ HT pour les frais d'arpentage et de raccordements aux réseaux du lot, augmenté de la TVA, au profit de la SCI GT IMMO de M. FISCHBACH, ou au profit de toute personne physique ou morale que celle-ci pourra se substituer, à condition que l'acquisition soit réalisée en vue de la poursuite de l'activité de la société GT GROUP par tout moyen juridique que ce soit (crédit-bail, etc.) ;
- d'autoriser le Président à signer tous actes notariés en vue de déposer au rang des minutes du notaire chargé de cette affaire tous documents et pièces nécessaires pour permettre la vente susvisée ;
- d'autoriser le Président à signer l'acte de vente ainsi que toutes les pièces relatives à cette cession.

Pour extrait conforme
Fait à BENFELD le 9 avril 2021
Le Président,
Stéphane SCHAAL

